

p.A.21.5. - SK/krs

Groupe d'études de politique extérieure

---

Procès-verbal de la séance du 10 septembre 1971

---

(la réunion)

P a r t i c i p a n t s

DPF M. le Conseiller fédéral P. Graber  
 M. l'Ambassadeur Thalmann  
 M. l'Ambassadeur Keller  
 M. l'Ambassadeur Marcuard  
 M. l'Ambassadeur Bindschedler  
 M. l'Ambassadeur Diez  
 M. le Ministre Natural  
 M. Erni  
 M. Brunner  
 M. Simonin  
 M. Schenk  
 M. Hoffmann

DEP M. l'Ambassadeur Jolles

M. l'Ambassadeur Micheli  
 M. l'Ambassadeur Lepori  
 M. le Ministre Bauer  
 M. Umbricht  
 M. Dominicé

pouvons-nous leur  
 envoyer ce texte  
 sans modification ?

E x c u s é s

M. Pierre Béguin  
 M. Daniel Frei

Le Chef du Département

souhaite la bienvenue à ses hôtes et rappelle brièvement les raisons pour lesquelles le DPF a besoin d'un groupe d'études. Il exprime le voeu de recevoir des suggestions sur les thèmes de discussion possibles du groupe, sur ses méthodes de travail et enfin sur sa composition (proposition de nouveaux membres).

M. Natural

La rentrée de la Chine sur la scène internationale, son rapprochement avec les Etats-Unis, l'ascension économique et peut-être bientôt politique du Japon entraînent une modification importante du jeu des relations internationales. Quelles en seront les conséquences pour l'Europe, placée désormais au milieu d'un triangle Washington - Moscou - Pékin, et pour la Suisse tributaire de l'Europe? C'est là une des premières questions que le groupe pourrait examiner.

M. Micheli

Les remous provoqués par l'idée d'un GEP étaient dus entre autres à l'incertitude au sujet des tâches de ce groupe. Que veut-on? Recueillir des avis, discuter la politique extérieure qui est en train de se faire, essayer de connaître les courants d'opinion en Suisse? Si c'est cela, alors le GEP sera un forum stérile.

Pour éviter le vague et l'académisme, il faut bien définir les sujets et il faut que les sujets soient concrets, liés à des décisions que doit prendre le DPF. Parmi ces sujets figurent l'adhésion de la Suisse à l'ONU (faut-il attendre celle de la Chine et des deux Allemagne?)

- 3 -

et une conférence sur le désarmement ( y a-t-il un intérêt suisse?).

La composition du GEP ne doit pas être fixe, mais varier selon les thèmes, comme en 1946, lorsque nous avons formé deux groupes consultatifs différents, l'un sur l'ONU et l'autre sur les institutions de Bretton Woods.

M. Lepori

se rallie aux vues de M. Micheli et préfère une commission consultative à un groupe d'études, car les membres du groupe sont insuffisamment informés pour fournir des études ou y contribuer substantiellement. ( M. Lepori se demande si le DPF a changé d'avis entre février dernier, où notre lettre aux membres pressentis du GEP parlait de "commission" et août, où nous utilisons le vocable "groupe d'études".)

M. Bauer

Pour définir les tâches du GEP, la flexibilité s'impose avant tout. Le GEP doit être axé sur les problèmes futurs, et non sur les affaires en cours. Si un petit pays comme la Suisse ne cherche pas à savoir à l'avance où il va, il ira inévitablement dans la direction imprimée par les grands. Nous ne pouvons plus nous permettre de résoudre nos problèmes de politique extérieure au moyen d'un pragmatisme improvisateur. La réflexion sur l'avenir comporte nécessairement une part de flou, d'incertain. Le GEP doit donc être un groupe d'études, de recherche.

La composition du GEP doit être telle que ses membres soient les porte-parole des préoccupations du DPF dans leurs milieux professionnels respectifs.

Thèmes de réflexion qu'on pourrait envisager:

- a) rôle des petits Etats dans le contexte international (cf. Gulliver empêtré, de Stanley Hoffmann)
- b) rôle croissant de l'Asie
- c) politique méditerranéenne des pays européens (aucune approche concertée des pays européens jusqu'à maintenant; l'Europe est même divisée à ce sujet; la Méditerranée doit nous préoccuper, car elle est un foyer permanent d'agitation à proximité de notre pays).

M. Umbricht

Le GEP doit être un groupe consultatif, dont les avis ne portent que sur des problèmes préalablement approfondis par le DPF. Ses membres doivent être régulièrement informés. Certaines tâches peuvent être confiées à des sous-groupes spécialisés, mais il faut un noyau permanent qui se penche sur toutes les questions.

Les sujets à examiner pourraient être:

- a) place de l'Europe dans le jeu triangulaire Chine, USA, URSS (question importante à l'étude dans tous les instituts de relations internationales)
- b) priorités du DPF: quelles sont-elles? Comment ébaucher un embryon de planification de notre politique extérieure?
- c) modification du rapport des forces en Méditerranée: quelles en sont les incidences sur la Suisse?
- d) affaiblissement de la présence USA en Europe: quelles en sont les incidences sur la Suisse?

- e) Extrême-Orient et montée du Japon: quelle est notre présence là-bas et notre politique à l'égard de cette région?
- f) "image" de la Suisse: doit être réexaminée sous certains angles (secret des banques, oasis fiscale, afflux des sociétés étrangères, Suisse en train de devenir un deuxième Panama)

M. Graber

répond à M. Lepori en précisant qu'il n'y a pas eu de changement d'optique du DPF au sujet du GEP depuis le début de l'année. D'ailleurs, l'aspect "commission consultative" et l'aspect "groupe d'études" sont parfaitement compatibles, de même que l'examen des problèmes du présent et de ceux de l'avenir, comme suggéré par M. Umbricht.

Quant aux méthodes de travail, des experts occasionnels sont souhaitables (dans des sous-groupes), mais un noyau permanent est indispensable. Le GEP ne doit pas s'occuper de questions dont l'examen a atteint un stade avancé qui les fait rentrer dans la compétence des Commissions des AE, mais doit assister le DPF au début de la phase d'élaboration d'une position. Cet appui est d'autant plus nécessaire que le personnel et les instruments dont dispose le DPF ne lui permettent pas de faire de la prospective.

Le choix des thèmes d'étude doit être dominé par le souci d'une remise en question chronique du rôle de la Suisse dans le monde. Entre les attitudes extrêmes que constituent la résignation et l'utopie, il faut trouver une voie moyenne qui pourrait consister en l'utilisation optimale de toutes les occasions d'agir. Quant aux problèmes de l'heure (adhésion à l'ONU, aux institutions de Bretton Woods), les délais pour prendre une décision deviennent de plus en plus courts.

M. Dominicé

Deux approches sont possibles: essayer d'identifier les problèmes nouveaux, ou bien situer les problèmes existants dans le contexte international. La seconde est préférable, parce que liée à des échéances concrètes (par exemple, la conférence sur la sécurité européenne).

M. Jolles

L'expérience de la "Ständige" et de la "Historische" nous montre que le succès d'un tel groupe est fonction du caractère concret des sujets qu'il aborde (raison pour laquelle le bilan de la "Ständige" est plus positif encore que celui de la "Historische" qui a eu ses années creuses). Il s'ensuit que le GEP doit être d'abord consultatif, et discuter des positions qui ont déjà été élaborées dans les grandes lignes. Une certaine continuité dans la composition du GEP est également un facteur d'efficacité.

Le thème le plus actuel et par lequel le GEP pourrait commencer est notre adhésion à l'ONU. La question de l'adhésion aux institutions de Bretton Woods est trop technique et devrait être écartée. Se limiter à des sujets purement politiques.

M. Bauer

L'antinomie entre l'approche concrète des problèmes et l'approche générale est plus apparente que réelle. Les problèmes concrets sont la rampe de lancement des problèmes généraux. Ce qui importe, c'est de ne pas se limiter à des critères d'opportunité, par exemple envisager l'adhésion à l'ONU, uniquement sous l'angle de l'adhésion prochaine de la Chine. Dans ce cas, il faut aussi essayer de définir

le rôle futur de la Suisse dans l'ONU. Toute analyse d'une question nous amènera nécessairement à un va-et-vient entre l'approche concrète et l'approche générale.

M. Natural

Le DPF n'est pas équipé pour faire de la prospective. Chacun en fait un peu pour soi, sans que l'on puisse confronter et approfondir les diverses vues.

M. Thalmann

Le DPF a de toute façon peu de problèmes concrets à soumettre au GEP. L'étude des problèmes généraux est donc indispensable.

M. Graber

insiste sur une approche générale sous forme de remise en question des notions établies:

qu'est-ce que les bons offices?  
qu'est-ce que la disponibilité?  
qu'est-ce que la coopération technique? (ne pourrait-elle pas devenir un véritable instrument de la politique extérieure?)

Composition du GEP

La liste de noms soumise par le DPF donne lieu aux réflexions et nouvelles suggestions suivantes:

- 1) éviter prépondérance trop marquée des professeurs
- 2) renforcer présence de personnes qui ont l'expérience de l'étranger

- 3) adjoindre un banquier ou un représentant des milieux d'affaires
- 4) faire représenter la Cinquième Suisse
- 5) assurer de façon générale un meilleur équilibre linguistique et régional, en particulier en ce qui concerne les journalistes.
- 6) où sont les jeunes?